

Délibération du Conseil Municipal**D.2020.06.12- 13****ACTE : 5.3.3****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et le 12 juin à 18 h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaients présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, MAZILLE, NEGRE
MRS BADO, BAIADA, CAM, GERVAIS, LE MOING, MERIC, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD

Excusé / Absent :

Secrétaire : M. BAIADA SYLVAIN

Date de la convocation : 04/06/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

❖ **OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PAYS DE SERRES**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il importe de désigner les représentants de la Commune au conseil d'administration du collège Pays de Serres.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** : de procéder à l'élection des représentants ;
- **PROCLAME ELU** :
 - Membre titulaire : - **CLAIRE BASSO-GUICHARD**
 - Membre suppléant : - **ISABELLE LARONDE**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François LE MOING